

Pourquoi les avocats se mobilisent contre la réforme

Partout en France, les avocats protestent contre le projet de loi gouvernemental : vos droits sont menacés

Ce que ça veut dire

Vous divorcez ?

Vous ne verrez plus le juge en début de procédure et la pension alimentaire pourra être fixée en dehors d'un juge et d'un débat contradictoire.

Vous êtes victime d'une agression ?

Si vous estimez que l'enquête piétine, vous aurez beaucoup de difficultés à vous constituer partie civile pour prendre connaissance du dossier. Délai allongé, procédure complexifiée, possibilités de refus...

Vous voulez engager une procédure ?

Vous saisissez votre demande sur internet. Personne ne vous recevra, ne vous entendra. Vous n'êtes plus qu'un numéro de dossier sur un disque dur.

LA JUSTICE MANQUE DE MOYENS. LE GOUVERNEMENT VEUT DONC RÉDUIRE LA POSSIBILITÉ D'Y RECOURIR :

- **justice automatisée** : mise en place de plateformes de dépôts de plainte et de résolution des litiges en ligne aboutissant à des « jugements » standardisés ;
- **justice déshumanisée** : suppression de certaines audiences physiques, visioconférences imposées... ;
- **justice éloignée** : création de pôles judiciaires spécialisés compétents sur de vastes territoires et fermeture de nombreux tribunaux de proximité ;

RÉSULTATS :

- des **décisions de justice standardisées** pour une majorité de citoyens ;
- un **accès à la justice** plus difficile pour ceux qui ne disposent pas d'outils numériques : une **rupture de l'égalité** entre les citoyens ;
- des **procès éloignés** de la résidence des justiciables ;
- **moins de juges** pour vous écouter, limitation des possibilités de vous adresser à un avocat ;
- des **libertés menacées** par la mise à distance de l'avocat et des juges pendant les procédures d'enquête.

Les avocats refusent que la justice soit réservée à une élite. Ils défendent le droit à une justice pour tous, avec tous et partout